



LE GOUVERNEMENT  
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG  
Ministère de la Mobilité  
et des Travaux publics

Luxembourg, le **17 DEC. 2019**



**Monsieur Marc Hansen**  
**Ministre aux Relations avec**  
**le Parlement**

**Service Central de Législation**  
**43, boulevard F.D. Roosevelt**  
**L – 2450 Luxembourg**

Monsieur le Ministre,

J'ai l'honneur de vous communiquer en annexe la réponse à la question parlementaire N°1509 du 22 novembre 2019 de l'honorable député Monsieur Yves Cruchten, concernant la liaison ferroviaire entre Rumelange et Luxembourg-Ville, tout en vous priant de bien vouloir en assurer la transmission à Monsieur le Président de la Chambre des Députés.

Recevez, Monsieur le Ministre, l'expression de mes sentiments distingués.

**François Bausch**  
**Ministre de la Mobilité**  
**et des Travaux publics**

18 DEC. 2019

**Réponse de Monsieur François Bausch, Ministre de la Mobilité et des Travaux publics, à la question parlementaire n° 1509 du 22 novembre 2019 de Monsieur le Député Yves Cruchten au sujet de la liaison ferroviaire entre Rumelange et Luxembourg-Ville**

Suivant les derniers comptages du réseau intégral RGTR qui ont été effectués en 2016, la ligne RGTR 197 transportait environ 2.000 passagers par jour, chiffre qui devrait se situer actuellement à quelque 2.300 personnes par jour. S'y ajoutent encore les étudiants utilisant les lignes scolaires 199 et 201.

Concernant les doléances des usagers des autobus du Kayldall, la capacité des autobus avait en effet été dépassée à certains jours, de manière à que des clients aient dû attendre le passage du prochain autobus. Les renforts de courses et l'acquisition d'un autobus à double étage a récemment allégé la situation.

Dans les études « long terme », la mise en circulation de trains directs au départ de Rumelange à destination de Luxembourg-Ville n'a pas été considérée.

Si toutefois cela s'avérait nécessaire, l'intégration de trains directs ne serait réalisable qu'à l'horizon 2028, après la fin des chantiers à la gare de Luxembourg, de la nouvelle ligne ferroviaire entre Luxembourg et Bettembourg, ainsi que de la gare de Bettembourg. Cependant, vu la configuration en voie unique, seul un train, le dernier, pourrait être prolongé vers Luxembourg.

La composition des trains est basée sur les comptages que les CFL effectuent à des intervalles réguliers à bord des trains, afin de répondre à la demande des clients tout en tenant compte des restrictions infrastructurelles (longueur des quais), des roulements du matériel, des plans d'occupation des voies en gare de Luxembourg, ainsi que la disponibilité du matériel.

Toutefois, les CFL ne peuvent malheureusement pas exclure le fait que sous certaines conditions (suppression du train précédent, perturbation sur le réseau générant des retards considérables, opération d'entretien et de maintenance sur le matériel roulant etc.) une affluence exceptionnelle pourrait se créer à bord des trains.

En ce qui concerne les trains RB circulant au départ de Pétange à destination de Luxembourg et donnant correspondance à Noertzange aux trains en provenance de Rumelange, le taux d'occupation de ceux-ci s'élève en moyenne à 91,71% (places assises). Parmi ces 4 trains, le train RB6832 (Départ à Noertzange à 6h39) est effectivement très chargé avec une occupation actuelle de 132,37% des places assises.

Par conséquent, la composition de ce train sera augmentée d'une automotrice supplémentaire à partir du changement horaire en date du 15 décembre 2019.

Afin de permettre à moyen terme d'offrir à leurs clients un confort accru et des capacités supplémentaires en places assises à bord des trains, une commande pour l'acquisition de 34 nouvelles automotrices a été effectuée par les CFL. Les nouvelles automotrices seront livrées et mises en service entre 2022 et fin 2024.

En juin 2018, les horaires des trains circulants entre Rumelange et Noertzange et vice versa ont été adaptés et un train supplémentaire a été rajouté, afin d'optimiser et d'étendre l'offre matinale proposée sur cette ligne. Cependant, en considérant la fréquentation actuelle des quatre trains matinaux circulant entre Rumelange et Noertzange, qui, d'après des comptages les plus récents, s'élève en moyenne à 11 clients par train, les CFL concluent qu'une augmentation de l'offre sur la ligne Rumelange-Noertzange n'est à l'heure actuelle pas nécessaire.

Les clients désirant se déplacer vers la ligne 10 auront, à partir du changement horaire au 15 décembre 2019, la possibilité d'emprunter à Noertzange les trains de la nouvelle liaison transversale 10/60 qui desservent tous les arrêts entre Pétange et Dommeldange et retour, sans changement de train en gare

de Luxembourg. Pour les clients souhaitant voyager au-delà de la gare de Dommeldange, ils auront le choix parmi 4 trains par heure, qui circulent au départ de la gare de Luxembourg à destination de la ligne 10, dont 2 ont leur terminus en gare de Diekirch et les 2 autres en gare de Troisvierges.

Le train RB6226 arrivant à 8h01 à Noertzange donne correspondance à 8h10 au train RB6883 en provenance de Pétange à destination de Luxembourg. Pour des raisons d'exploitation, il n'est malheureusement pas possible de prolonger le train RB6226 vers la gare de Luxembourg.

En effet, compte tenu de la haute fréquence des trains (voyageurs et frets) sur les lignes 60 et 90 au départ et à destination de la gare de Luxembourg, aucun sillon n'est disponible pour l'intégration d'un tel train entre Noertzange et Luxembourg aux alentours de 8h00. S'ajoute à cela, qu'aucun train supplémentaire ne peut être réceptionné en gare de Luxembourg pendant ce créneau horaire, ceci en raison de la capacité de réception limitée de celle-ci.

Eu égard aux éléments précités, le rapatriement en haut-le-pied du matériel du train RB6226 de Noertzange au Dépôt de Luxembourg ne peut actuellement avoir lieu qu'à partir de 9h17.

En ce qui concerne la ponctualité des bus, la ligne 197 connaît effectivement des problèmes, tout comme malheureusement la plupart des lignes d'autobus où des infrastructures prioritaires font encore défaut. A titre d'exemple les courses du matin en direction de Luxembourg, entre 6 :00 et 9 :00, affichent un retard moyen de 19'03'', tandis que celles du retour en soirée, entre 16 :00 et 19 :00, un retard moyen de 18'40'', au cours du mois de novembre 2019.

Dans le cadre de la réorganisation du réseau RGTR, la ligne 197 aura le statut d'une ligne « express ». Elle circulera dorénavant via l'autoroute A4 au lieu de A3, afin de desservir dans la capitale également la Cloche d'Or et les Assurances sociales Hollerich. La réorganisation sera présentée au grand public dans le cadre d'une *roadshow* comprenant plusieurs réunions que j'entends organiser à travers le pays au cours des mois de février à mars 2020.